

SOCIETE FRANCOPHONE DU DIABETE

Association Loi 1901
Siège social : Paris
SIRET : 404995110 00057

Rapport de gestion du Conseil d'administration
A l'Assemblée Générale ordinaire du 21 mars 2018

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association,

Nous vous avons réunis en assemblée générale en application des statuts en vue de vous rendre compte de l'activité de l'Association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Les comptes annuels 2017 sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

La situation de l'association à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

Bilan Actif	31/12/17	31/12/16
Immobilisations Inc. & Corporelles	27 961	43 541
Immobilisations financières	12 393	12 393
TOTAL Actif Immobilisé	40 354	55 934
Avances et acomptes sur commandes	74 155	32 917
Usagers et comptes rattachés	1 288 744	393 715
Autres créances	115 867	139 999
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	4 680 832	4 267 344
TOTAL Actif Circulant	6 159 597	4 833 973
Charges constatées d'avance	222 172	180 618
TOTAL ACTIF	6 422 662	5 070 525

Bilan Passif	31/12/17	31/12/16
Réserves	418 028	418 028
Report à nouveau	3 541 160	3 389 640
Résultat de l'exercice	102 130	151 520
Ecart de réévaluation	0	0
TOTAL Fonds associatifs	4 061 318	3 959 188
TOTAL Fonds dédiés	31 879	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	227 242	112 753
Dettes fiscales et sociales	372 725	189 386
Autres dettes	61 809	60 000
Produits constatés d'avance	1 667 690	749 198
TOTAL Dettes	2 329 466	1 111 336
TOTAL PASSIF	6 422 662	5 070 525

L'activité de l'association au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT	31/12/17	31/12/16
TOTAL Recettes	2 919 593	2 821 784
Autres achats et charges externes	2 460 302	2 405 622
Impôts, taxes et versements assimilés	5 476	2 449
Salaires et traitements	167 503	135 095
Charges sociales	80 254	64 827
Dotations aux amortissements	18 397	19 130
Autres charges	2	23 891
TOTAL Charges	2 731 933	2 6561 014
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	187 659	170 770
RESULTAT FINANCIER	14 313	22 108
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 5 382	0
Impôts sur les bénéfices	62 582	41 357
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	31 879	
EXCEDENT	102 130	151 520

2. SITUATION ET ACTIVITE DE L'ASSOCIATION AU COURS DE L'EXERCICE

2.1 Membres de la SFD

Le nombre de membres est en amélioration avec 1 139 membres inscrits. La variation du nombre de membres s'explique en partie par la modification des cotisations qui sont désormais réglées directement sur le site de la Société Francophone du Diabète et non plus à Elsevier Masson. Ce nouveau mode de cotisation nécessite la création par chaque membre d'un espace personnel sur le site internet pour un paiement en ligne ce qui n'a pas été fait par tous les membres. 756 membres sont à jour de cotisation, 64 en sont exemptés. Par ailleurs, un nombre important de radiations a été fait pour non règlement 2 années consécutives de cotisation.

La branche « Paramédical » compte toujours 381 membres.

2.2 Revenus de l'association

Les revenus d'exploitation de l'association ressortent à 2 919 593 € au 31 décembre 2017 contre 2 821 784 € en 2015. Les revenus 2017 sont principalement constitués par :

Congrès de Lille	2 397 433 €
Symposiums	240 000 €
Subventions	63 5000 €
Journées Thématiques	45 000 €
Cotisations	49 289 €
Abonnement Revues	39 042 €
JETD	32 133 €
Recettes diverses	53 196 €
<hr/>	
Recettes d'exploitation	2 919 593 €

2.3 Congrès de Lille 2017

Le congrès 2017 s'est déroulé à Lille au mois de mars. La SFD a mandaté la société Colloquium pour organiser et gérer la manifestation en son nom. Le résultat est en augmentation par rapport à celui des exercices précédents.

En effet, le résultat du congrès de Lille s'élève à 1 509 665 € contre 1 345 404 € pour le congrès 2016 de Lyon, celui de Bordeaux (1 271 494 €) et de Paris (1 082 069 €).

La reddition des comptes du congrès transmise par la société Colloquium se traduit dans le compte de résultat de la SFD au 31 décembre 2017 comme suit :

Postes	Charges/Dépenses	Produits/Recettes
Locations des espaces	137 418 €	
Prestations techniques	93 602 €	
Installation générale/maintenance	140 398 €	
Editions/brochures	15 045 €	
Site internet	15 575 €	
Promotion du congrès	24 567 €	
Invités/orateurs/bourses	83 876 €	
Frais de personnel	64 209 €	
Restauration/Festivités/Événements	53 138 €	
Prestations congressistes	25 242 €	
Honoraires divers	230 863 €	
Frais bancaires	3 838 €	
Droits d'inscription		653 943 €
Ventes de surface		1 166 450 €
Sponsoring		577 040 €
Total	887 768 €	2 397 433 €
Résultat du congrès	1 509 665 €	

2.5 Trésorerie

Au 31 décembre 2017, l'association dispose d'une trésorerie de 4 680 832 € supérieure à celle observée au 31 décembre 2016 qui était de 4 267 344 € en dépit d'importants versements destinés à la Fondation. Cette somme se répartit en un compte courant, un Livret A et un Compte sur Livret rémunéré.

2.6 Résultat financier au 31.12.2017

Le résultat financier provient de la comptabilisation des intérêts des comptes rémunérés. L'ensemble de ce résultat financier s'élève à 14 313 €, contre 22 108 € en 2016. Ce fait est en rapport avec la diminution des intérêts consentis au Livret A et au compte sur Livret.

3. AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice écoulé s'est traduit par un excédent de résultat de 102 130 € que nous proposons d'affecter en Report à nouveau.

A l'issue de cette affectation de résultat, le report à nouveau qui était de 3 541 160 € sera donc de 3 643 290 €.

4. CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de notre Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux membres et au Commissaire aux comptes.

5. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Depuis le dernier Conseil d'Administration de décembre 2017, les mandats du Président, du Secrétaire Général et du Trésorier sont actuellement en cours. Ils arriveront à échéance en décembre 2019. Conformément aux statuts et au règlement intérieur de la SFD, ils seront alors remplacés respectivement par le vice-président, le secrétaire général adjoint et le trésorier adjoint. Les membres du Bureau de la SFD sont les suivants depuis le dernier CA de décembre 2017 :

Professeur Hélène Hanairé : Présidente
Professeur Charles Thivolet : Vice-Président
Professeur Emmanuel Cosson : Secrétaire Général
Docteur Sophie Jacqueminet : Secrétaire Général Adjointe
Docteur Agnès Sola : Trésorière
Professeur Lyse Bordier : Trésorière Adjointe

6. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aucun mandat n'est parvenu à son terme.

7. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2017, l'association a eu pour principal objectif de poursuivre et de développer ses activités de soutien à la recherche. Les bons résultats financiers enregistrés lors de l'exercice ont permis de maintenir le niveau des fonds distribués pour la recherche sous forme de bourses ou de subventions.

Dans le but d'améliorer ce soutien à la recherche, la Société Francophone du Diabète a eu pour ambition de créer une Fondation reconnue d'utilité publique dénommée « **Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète (FFRD)** ». Ce projet a été mené à bien et la création de cette Fondation a fait l'objet d'une publication au Journal Officiel du 17 Janvier 2013 respectant ainsi le timing initialement prévu.

La création de cette Fondation permet un affichage fort de la SFD pour la promotion de la recherche avec une transparence complète et une séparation des activités dites lucratives de la SFD (comme l'organisation des congrès) et ses actions de soutien à la recherche.

En tant qu'organisme Fondateur, la SFD s'est engagée à verser à la Fondation un fond de dotation (qui ne peut être utilisé) de 1 500 000 €.

Ce fond est réparti en un versement de 300 000 € qui a été effectué en mars 2013 et un versement annuel de 150 000 € pendant 8 ans. En 2015, la disparition nécessaire des fonds dédiés permet de compléter ce fond de dotation de 300 000 euros supplémentaires.

Une allocation initiale de 50 000 € versée par la SFD a fourni à la Fondation les moyens de débiter son fonctionnement. Toutes ces mesures ont été adoptées et votées par les 2 CA et l'AG de la SFD qui se sont déroulés au cours des années 2012, 2013, 2014 et 2015.

En 2016, le Bureau et le CA de la SFD ont décidé d'anticiper les versements à la Fondation au titre du Fond de dotation. Ainsi, un versement de 300 000 € supplémentaire a été versé en décembre 2016 portant le Fond de dotation à 1 350 000€. La somme totale prévue de 1 500 000 € a été atteinte après le versement de 150 000 € au mois de mars 2017.

Le Bureau et le CA de la SFD ont décidé de fournir une subvention supplémentaire de 300 000 € en décembre 2017 afin que la FFRD puisse ouvrir une troisième bourse en 2018.

Le premier Conseil d'Administration de la FFRD a eu lieu à Montpellier au mois de mars 2013 et a permis de débiter ses actions par la création d'un Conseil Scientifique puis un appel à projet. En 2017, la même procédure a été observée pour la sélection des projets

Date d'ouverture de l'appel à projets : 20 février 2017

Date limite de dépôt sur le site : 15 mai 2017

Présélection des candidats le 2 Octobre 2017

Audition et sélection des lauréats le 6 Novembre 2017

Chacun des 22 projets déposés a été examiné par 3 experts indépendants puis tous ces dossiers ont été analysés lors de 2 réunions du Conseil Scientifique.

La première réunion du Conseil Scientifique a permis de sélectionner 7 projets. Après une journée d'audition, deux projets de 300 000 € ont été retenus.

Bourse de recherche Clinique : Philippe Froguel. CNRS. CHRU de Lille.

« L'impact épigénétique du diabète gestationnel sur le risque de diabète de type2 de la mère et sur la santé de l'enfant : une approche intégrative » 300 000€ sur 3 ans.

Bourse de recherche Fondamentale : Raphael Scharfmann. Inserm. Institut Cochin de Paris.

« Une reconstruction de l'organogénèse du pancréas foetal humain » 300 000 € sur 3 ans.

Les récipiendaires se sont engagés par contrat à fournir un état annuel de l'avancement de leurs travaux. Ce document sera examiné par le CS et conditionnera les versements ultérieurs. Enfin, un remerciement à la FFRD et à ses sponsors sera rédigé dans toutes les publications financées par ces bourses.

Afin de valoriser ses actions, la FFRD a organisé une conférence de presse à Paris, le 9 Novembre 2017 quelques jours avant la journée mondiale du diabète.

8. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La parution de la loi « Xavier Bertrand » complique les relations entre les firmes et la SFD. En particulier, un certain nombre d'industriels ne peuvent plus, pour des raisons réglementaires, délivrer des bourses ou des subventions.

Ce fait rend a posteriori la création de la FFRD par la SFD vraiment indispensable.

En 2018, trois firmes commercialisant des « devices » ont souhaité s'engager dans le cadre et le respect de la charte Medtech. Ce fait rend plus difficile l'organisation des inscriptions au congrès mais il est vraisemblable que les années futures verront une généralisation de ce dispositif. La Société Colloquium a bien pris en charge la charte Medtech pour cette année ce qui constitue une bonne expérience pour l'avenir.

Enfin certaines firmes se désengagent du domaine de la Diabétologie ce qui, à terme, risque de poser des problèmes de financement des congrès et donc de la SFD.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre trésorier pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Fait à Paris, le 15 mars 2018



Docteur Agnès Sola
Trésorier de la SFD

La SFD remercie les firmes suivantes sans lesquelles elle ne pourrait fonctionner:

Abbott Diabetes Care
AMGEN
AMS
ANTADIR
Ascensia Diabetes Care France
Asten Santé
Bastide Le Confort Médical
BD Medical Diabetes Care France
Cellnovo
Dinnosanté
Elivie
Homeperf
Impeto Médical
Isis Diabète
Johnson & Johnson Diabetes Care Company
Lilly France
Linde Homecare France
LVL Médical
Medtronic France
Mellitus Care
Menarini France
Merck Santé
M.S.D. France
Nestlé HomeCare
Novartis
Novo Nordisk
Orkyn'
Owen Mumford
Pierre Fabre Médicament
Roche Diabetes Care France
Sanofi Aventis France
Les Laboratoires Servier
Urgo Médical
Vitalaire
Ypsomed